

L'INFO DES LOHEACIENS

LES COMPTES-RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 01 avril 2022

FINANCES : Compte de gestion 2022

Budget principal

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes	816 849.77 €	427 584.60 €
Dépenses	654705.52 €	202 551.62 €
EXCEDENT	162 144.25 €	225 032.98 €
DEFICIT		

Budget assainissement :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes	59 682.90 €	14 323.85 €
Dépenses	45 379.53 €	18 990.98 €
EXCEDENT	14 303.37 €	
DEFICIT		4 667.98 €

Budget lotissement :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Recettes	589 838.43 €	334 409.76 €
Dépenses	398 396.52 €	343 370.95 €
EXCEDENT	191 441.91 €	
DEFICIT		8 961.19 €

FINANCES : Budget primitif 2023

Budget principal :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	989 959.80 €	455 020.77 €
Recettes	989 959.80 €	455 020.77 €

Budget assainissement :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	83 330.20 €	34 163.06 €
Recettes	83 330.20 €	34 163.06 €

Budget lotissement :

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	355 333.42 €	392 556.16 €
Recettes	687 546.67 €	392 556.16 €

FINANCES : Taux d'imposition sur les ménages

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux actuels, soit 39.9 % pour la taxe foncière bâtie, 50.5 % pour la taxe foncière non bâtie et 16 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

FINANCES : Redevance assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter la redevance assainissement en 2023. Il est rappelé que la tarification n'a pas évolué depuis 2013.

URBANISME : Taxe d'aménagement

Le conseil municipal, à l'unanimité, a voté un taux de 4 % pour l'ensemble de la commune.

SCOLAIRE : Participation des communes de résidence 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le montant de la participation des communes de résidence pour l'année 2023.

Soit pour un élève de maternelle 1317.99 € et pour un élève du primaire 395.01 €.

URBANISME : Droit de préemption urbain

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la vente des biens suivants :

- Terrain bâti - E254 - 18 rue de Rennes - 416 m²
- E85 - 22 rue Anne de Bretagne - 752 m².

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renoncer à exercer le droit de préemption urbain.

L'INFO DES LOHEACIENS

LES CLASSES 2 & 3



CLASSES 2 & 3
LOHÉAC LE 9 SEPTEMBRE 2023
À LA SALLE GORDINI DE LOHÉAC

Repas Midi :
Entrée : Filet de lieu noir, beurre blanc au chorizo, risotto aux légumes
Plat : Filet mignon de porc au romarin, écrasé de pomme de terre à l'ancienne et légumes
Fromage : Duo de brie et comté, salade verte
Dessert : Sablé au sarrasin, mousse vanille et caramel au beurre salé

Repas soir :
2 galettes par personnes
2 crêpes par personne

Tarif :
Midi adulte : 40€ enfant : 10€
Soir adulte : 10€ enfant : 5€
Journée : 50€ enfant : 15€

Contact :
Jean-Michel MÉNAGE : 06 87 46 93 83
Didier JUSTAL : 0681689898

Inscription : Jusqu'au 31 juillet chez Chantal, Robert et Hedonisme (règlement à l'inscription)

ENERGIE: retrouvez les aides auxquelles vous êtes éligibles en 2023

Les chèques

- L'indemnité carburant : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16169>

- Le chèque énergie exceptionnel

- Le chèque énergie

- Le chèque énergie fioul

- Le chèque bois

- Fonds Energie d'Action Logement :

Les aides à la rénovation énergétique et au solaire

- MaPrimeRénov'

- Les aides locales : <https://www.anil.org/aides-locales-travaux/>

- L'Éco-prêt à taux zéro

- La TVA réduite à 5,5 %

- Les certificats d'économie d'énergie (CEE)

- La prime à l'autoconsommation photovoltaïque

Atelier vannerie

Après deux années de fonctionnement perturbées, l'atelier Vannerie redémarre de novembre à mars dans l'ancienne cantine de la salle municipale deux samedis par mois de 14h à 17h.

Marcel Gicquel nous conseille et nous guide pour la réalisation des paniers en osier et châtaignier, Paul Sorin pour les corbeilles (jodes) en molinie. On peut également faire des mangeoires à oiseaux et autres petites créations en s'aidant les uns, les autres....Place à la créativité. La fin de la saison est plutôt tournée vers le jardin avec la réalisation de tontines, plesses...

Contact : yves.combrisson@orange.fr

Concours photo !



OBJECTIF PATRIMOINES CONCOURS PHOTO

Du 14 avril au 31 août 2023

Photographiez les patrimoines de Bretagne !

Un appareil photo numérique à gagner, et des entrées pour des sites touristiques en Bretagne.

WWW.PATRIMOINES-DE-BRETAGNE.FR

CALENDRIER

Juillet

15 & 16 : Slalom auto - ASK

22 : Concours de palets - Réveil de Lohéac



Septembre

01, 02 & 03 : Championnat de France Rallycross - ASRCL

23 & 24 : Super Racer Supermotard—ASRCL

Octobre

07 & 08 : Autobrocante automobile - Musée de l'automobile

14 & 15 : Trophée de Bretagne Karting - ASK

Décembre

17 : Noël des commerçants - ACA

EMPLOIS

La Mairie recherche deux personnes :

- De mi-octobre 2023 à mi-février 2024, pour le restaurant scolaire, une personne pouvant assurer un service de 12h à 13h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- A partir de septembre, un responsable pour le service technique

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser en Mairie.